

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 07/11/2023
Reçu en préfecture le 07/11/2023
Publié le
ID : 038-213803364-20231106-2023_06_11_59-DE

Nombre de Conseillers : L'an deux mil vingt trois
en exercice : 19 le six novembre à dix-neuf heures trente,
présents : 15 le Conseil Municipal de la Commune de REVENTIN VAUGRIS
votants : 16 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Mme Edith RUCHON, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 2 novembre 2023

PRESENTS : Mme RUCHON Edith, Maire. M. ORENGIA Alain, M. LEICHER Jean-Luc, Mme GATET Fanny, M. MARTICORENA Jean-Claude, Adjoint. Mme MOSNIER Dominique, Mme TONOLI Eliane, M. PACITTI Jacques, Mme BURGAUD Véronika, M. BOITON Roger, M. LAROSE Didier, Mme BIEUVELET Laetitia, M. LEFAIVRE Pierre-Gilles, Mme CHAVASSE Danielle, M. RIGOUDY Daniel.

ABSENT EXCUSE : M. AUTISSIER Bertrand (pouvoir à Mme RUCHON).

ABSENTS : Mme CAMUS Katy, M. GROS Gérémy, M. PEYRE Bernard.

Secrétaire : M. LEFAIVRE Pierre-Gilles

DELIBERATION N° 2023 – 59

OBJET : REMBOURSEMENT DE FRAIS D'ACHAT A UN AGENT

Madame la Maire fait part que Madame Delphine ARGENSON, employée communale, s'est présentée le 20 octobre 2023 dans un magasin avec un bon de commande afin d'acheter des petites fournitures de décoration d'Halloween pour la Bibliothèque Municipale. Elle a été confrontée à des difficultés pour obtenir une facture et a dû procéder au règlement sur ses deniers personnels.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide de rembourser la somme de 91,53 € à Madame Delphine ARGENSON pour l'achat réalisé pour la bibliothèque municipale au magasin ACTION,
- dit que cette somme sera imputée au compte 6068 du Budget.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme,

En mairie, le 7 novembre 2023.

Mme la Maire,
Edith RUCHON



Acte rendu exécutoire le 07/11/2023
- après télétransmission électronique le 07/11/2023
- et mise en ligne sur le site de la Commune le 07/11/2023